

Projets de décret pour les 50 ans du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles:

École communale de Bon Air
(Leuze-en-Hainaut – province du Hainaut)

Compétence 1 : la promotion de la santé.

Dans notre classe de 5^{ème} et 6^{ème} primaire, nous nous sommes particulièrement intéressés à la consommation des boissons dans les cours de récréation. En effet, en Belgique francophone, la consommation quotidienne de boissons sucrées par les enfants reste élevée. Cette habitude alimentaire est problématique, car elle est souvent associée avec la prise de poids, l'obésité et les caries dentaires. Par ailleurs, nous avons constaté que de nombreux enfants ne boivent pas d'eau et ont des collations trop sucrées et emballées dans du plastique.

Proposition de décret :

- Les établissements scolaires fournissent une gourde à chaque élève du primaire.
- Les sodas et les canettes sont fortement déconseillés. Les jus de fruits sont autorisés.
- Une fontaine à eau est installée dans la cour de récréation.

Compétence 2 : le sport.

Le sport joue un rôle important dans le développement des enfants. Il permet aux enfants d'acquérir de nouvelles compétences : le respect des règles, le respect de soi et celui des autres. Par ailleurs, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) énonce que « de 5 à 17 ans, les organismes ont besoin d'une heure par jour d'activité physique. » Dans notre école, nous avons la chance de pouvoir profiter de 4 heures de sport supplémentaires par semaine et cela a un impact positif dans nos apprentissages.

Proposition de décret :

- Afin de favoriser le développement des enfants, un budget financier sera proposé aux écoles de FWB pour améliorer le matériel sportif dans la cour de récréation.
- Des modules sportifs gratuits seront proposés aux élèves du primaire après les heures de cours.

Compétence 3 : l'audiovisuel

Aujourd'hui, l'utilisation de l'audiovisuel fait partie de la vie de tous les jours. Nous constatons que les jeux et vidéos éducatives, les films, la musique ont un effet positif sur la motivation des enfants.

Proposition de décret :

- Instaurer dans chaque établissement scolaire du matériel informatique (tablettes, ordinateurs...)
- Établir un cours d'informatique une fois semaine dans le cycle 4 (recherche sur internet, traitement de texte...)

Compétence 4 : les relations internationales

Les relations internationales permettent d'ouvrir une nouvelle compétence à l'éducation : le partage. Nous avons constaté que découvrir un autre pays, cela permet de découvrir de nouvelles coutumes, de pouvoir comparer nos systèmes éducatifs et d'apprendre de nouvelles langues. Avoir des relations internationales permet de développer ses connaissances et de découvrir le monde.

Proposition de décret :

- Donner l'opportunité aux élèves du cycle 4 des écoles de la FWB de partir à l'étranger en donnant une enveloppe financière afin d'aider les élèves les plus défavorisés.

Compétence 5 : l'égalité des chances

En fonction de la situation familiale et sociale dans le primaire, nous avons pu constater que tous les élèves n'étaient pas forcément tous égaux par rapport à l'école.

Proposition de décret :

- Les écoles organisent des études du soir dirigées par un enseignant qui sont subventionnées par la FWB.

Mathéo, Donovan, Noah, Kenzo, Erika, Lucas, Lorenzo, Ziline, Justin, Sarah, Lily, Israa, Evan, Amélien, Rostom